

ramment et nettement dans les livres ; il faut qu'ils sachent solfier ou chanter de même. "

L'étude du solfège est donc bien importante et on ne devrait jamais commencer une éducation musicale sans débiter par là. L'enfant ne court pas avant de marcher. L'élève d'arithmétique ne commence pas à apprendre les mathématiques spéciales par les logarithmes ou le binôme de Newton. Commençons par le commencement et tout ira bien.

Quelques professeurs (?) de piano plus ou moins consciencieux vous diront peut-être que le solfège n'est bon que pour les chanteurs. Laissez ces gens à leur ignorance ou à leur mauvaise foi et pénétrez vous bien de cette vérité incontestable ; la pratique du *solfège* est *indispensable* aux progrès de la musique. Ne craignez pas de faire une dépense inutile en donnant à votre fils ou à votre fille un professeur de solfège. Le temps consacré à ces études préparatoires sera bientôt regagné dans la suite par la rapidité avec laquelle l'élève avancera. Seul, le solfège qui prépare l'éducation de l'oreille, apprendra aussi à l'instrumentiste si la note qu'il doit créer a bien l'intonation exigée. C'est encore lui qui donnera à l'élève une exécution uniforme se soutenant toujours au degré de la force acquise.

Le grand Robert Schumann dit dans un de ses ouvrages en parlant aux élèves de piano :

" Il faut que vous puissiez non-seulement jouer vos morceaux, mais que vous soyez capables de les *solfier sans piano* ; que votre imagination soit cultivée au point de retenir aussi bien l'harmonie donnée à une mélodie que la mélodie elle-même. "

Et plus loin : " Tâchez, même si vous n'avez pas une bonne voix de chanter à première vue, sans l'aide du piano ; par ce moyen, votre *oreille musicale se perfectionnera continuellement*. "

Il s'agit ici d'élèves de piano et l'opinion de Schumann vaut bien suivant nous celle des professeurs (?) dont nous parlions il y a un instant.

De plus si l'élève apprend bien son solfège avant de se livrer à l'étude du chant, du piano ou de tout autre instrument, cette étude lui sera beaucoup plus facile et beaucoup plus agréable. Il n'aura plus guère à s'occuper que du mécanisme et encore une fois ses progrès seront infiniment plus rapides.

Si l'on avait toujours procédé de cette manière au Canada, nous serions peut-être plus avancés que nous ne le sommes. Des centaines et des centaines de nos compatriotes ont étudié pendant des années et combien comptons nous de musiciens parmi eux ? A peine quatre ou cinq ! Quelle en est la cause ? C'est que les éléments de la musique leur sont presque entièrement inconnus, c'est que l'enseignement pêche par la base.

Les professeurs sont bien un peu coupables, mais les parents le sont bien davantage. Il faut que l'enfant joue tout de suite telle valse ou telle polka et vite on la fait asseoir au clavier. Si le professeur s'y objecte, c'est un ignorant et

on ira en voir un autre qui se prêtera plus facilement à ce caprice insensé. Pas de précepte élémentaire de musique, pas de solfège, on n'a pas besoin de cela, c'est du temps perdu ! Du doigté, encore du doigté et toujours du doigté ! Pauvres fous ! !

D'un autre côté, il est tout simplement ridicule de voir la manière dont s'enseigne la musique dans nos maisons d'éducation, couvents ou collèges. Sur cinquante élèves qui sortent de ces institutions avec tous les degrés possibles ou impossibles, vous n'en trouverez pas cinq qui pourront vous dire en quel ton ils jouent ou ils chantent. Parlez leur du mode mineur ou du mode majeur et ils vous regarderont avec de grands yeux étonnés absolument comme si vous leur parliez chinois ou algonquin. Pourquoi cela ? C'est qu'ils n'ont jamais étudié que le mécanisme et le doigté et qu'ils ignorent le premier mot des éléments de la musique. Pauvres élèves ! Pauvres parents !

Ne serait-il pas temps de remédier à cet état de choses et qu'y a-t-il à faire pour cela ?

Il nous faut l'étude du solfège, telle qu'on l'entend en France, c'est-à-dire l'étude qui comprend " la connaissance de l'échelle musicale, du nom des figures, de la valeur des notes et de leur rapport entre elles, des silences, du système des clefs et de leurs différentes figures, du nombre et du rôle des accidents, celle des intervalles et de leurs renversements, des formes de la gamme majeure et mineure, des tons divers et de leur caractère constitutif ; l'étude de la mesure et de ses innombrables modifications, du rythme, de la transposition, des signes d'expression et de l'exécution, etc. "

Nous répétons aujourd'hui ce que nous disions l'année dernière, il nous faut l'étude du solfège dans les écoles, dans les couvents, dans les collèges ; et le grand point c'est qu'il soit enseigné d'une manière intelligente et raisonnée.

Que les membres du Conseil de l'instruction publique mettent l'étude du solfège sur le programme de l'enseignement des écoles modèles et ils auront rendu un grand service à l'art musical au Canada.

Le 5 de juillet courant, les "Montagnards Canadiens" donnaient, sous la direction de leur excellent chef M. Arthur Renaud, un fort joli concert au bénéfice du Rev. Père Voisin missionnaire d'Afrique.

Ces messieurs font d'étonnants progrès, et nous sommes heureux de constater que les quelques hésitations que nous avions remarquées chez eux la première fois que nous les avons entendus, avaient complètement disparu pour faire place à un ensemble et à une précision réellement admirables. Les chœurs très bien choisis que comportait le programme furent exécutés de manière à faire honneur à cette intéressante société.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du grand festival de Québec que nous publions aujourd'hui.